



13^{ème} législature

Question N° : 73312	de Mme Batho Delphine (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Deux-Sèvres)	Question écrite
--------------------------------------	--	----------------------------

Ministère interrogé > Alimentation, agriculture et pêche	Ministère attributaire > Alimentation, agriculture et pêche
---	--

Rubrique > chasse et pêche	Tête d'analyse > pêche	Analyse > anguilles. politiques communautaires. conséquences
-----------------------------------	-------------------------------	---

Question publiée au JO le : **09/03/2010** page : **2528**

Texte de la question

Mme Delphine Batho alerte M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des pêcheurs amateurs concernant le plan de gestion de l'anguille récemment adopté par la France. Ce plan de gestion fait l'objet de sévères critiques de la part de la communauté scientifique et des protecteurs de la nature. Il ne semble pas de nature à enrayer le déclin de l'espèce anguille. En effet, ce plan de gestion organise le quasi maintien des prélèvements concernant la pêche professionnelle des civelles, dont l'impact sur l'espèce est considérable. Ainsi la période de pêche est allongée de 15 jours et des week-ends ; les quotas annoncés permettront de prélever le même stock de civelles que les années précédentes. En outre, la diminution affichée de 60 % à l'horizon 2015 ne correspondra pas à un diminution des prélèvements mais à un largage de 60 % des quantités prélevées dans les milieux naturels amont, technique d'alevinage unanimement contestée scientifiquement. En revanche, ce plan de gestion fait de la pêche amateur un bouc émissaire en imposant une réduction drastique voire l'arrêt total de certaines pratiques de pêche traditionnelles, identitaires des territoires, et dont l'impact sur l'espèce est mineur. Les pêcheurs amateurs ont ainsi lancé une pétition pour la sauvegarde réelle de l'anguille et contre le plan de gestion adopté par le Gouvernement. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si le Gouvernement compte prendre en considération les remarques et protestations des pêcheurs amateurs et revoir le plan de gestion de l'anguille afin que celui-ci permette réellement d'enrayer le déclin de l'espèce.